

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

TRANSFERT DE LA MAISON JEAN-PAUL-RAYMOND À L'UPA  
UN AUTRE PAS DANS LA BONNE DIRECTION

**Saint-Eustache, le 27 mars 2019** – Cinquante ans jour pour jour après l'annonce de la construction de l'aéroport de Mirabel, le président de l'UPA Sainte-Scholastique-Mirabel, Marcel Denis, a accueilli la nouvelle du transfert de la Maison Jean-Paul-Raymond à son organisation comme « un autre petit pas en avant », bien qu'il soit déçu que le dossier de la rétrocession des terres expropriées ne soit pas encore réglé.

L'annonce a été faite à Sainte-Scholastique mercredi, dans le cadre de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'expropriation de Mirabel, par la ministre fédérale du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, Mélanie Joly, au nom du ministre des Transports Marc Garneau.

La Maison Jean-Paul-Raymond porte le nom de celui qui a dirigé la lutte des expropriés pour la reconnaissance de leurs droits, à la tête du Comité des expropriés devenu ensuite le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC). Propriété de l'UPA depuis 1989, la maison était cependant assujettie à des clauses qui en limitaient la revente, la location et l'utilisation. Le gouvernement fédéral renonce aujourd'hui à ces clauses limitatives.

« Maintenant, on est chez nous à 100 % », se réjouit Marcel Denis. La pleine gestion de la maison permettra notamment de réaliser sans entraves le [projet de centre d'interprétation sur l'expropriation](#) mené par le Centre d'écologie et de consultation communautaire.

« Je suis déçu qu'on ne nous ait pas annoncé la rétrocession des 748 acres restants pour clore le dossier. Disons que je suis déçu, mais confiant. Je crois que ce gouvernement veut régler les choses une fois pour toutes. »

Dans la foulée du projet d'aéroport à Mirabel, 97 000 acres de terres ont été réquisitionnées par le gouvernement libéral. En 1985, des négociations menées avec le gouvernement conservateur ont permis la rétrocession de 80 000 acres. La lutte s'est poursuivie ensuite, pour la récupération de 11 000 acres supplémentaires par les expropriés et leurs descendants. Il ne reste aujourd'hui qu'à régler le sort de 748 acres.

M. Denis, qui a multiplié les démarches depuis 2002 pour la rétrocession des 11 000 derniers acres, aimerait mettre un point final à cette triste page d'histoire. « Je pourrais dire : mission accomplie! »

« C'est le temps qu'on passe à un nouveau chapitre » a dit la ministre Mélanie Joly, en évoquant un possible règlement dans les prochains mois.

## À propos de la Maison Jean-Paul-Raymond

- Construite en 1900, cette maison ancestrale est située sur la Côte des saints, à Sainte-Scholastique (Mirabel)
- A abrité une quincaillerie au rez-de-chaussée
- Expropriée, elle devient propriété de la Couronne en 1969
- Le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC) loue la maison au milieu des années 1980, qui devient le « quartier général » du mouvement des expropriés
- Acquis par l'UPA Sainte-Scholastique–Mirabel en 1989 pour la somme symbolique de 1 \$, à condition que soient applicables des clauses limitant sa revente et son utilisation
- 27 mars 2019 : le gouvernement renonce à ces clauses limitatives

**Renseignements :**  
Nathalie Villeneuve  
Conseillère communications  
et affaires publiques  
450 472-0440 #228  
navilleneuve@upa.qc.ca

